

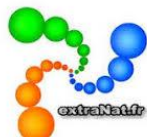

**COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION LOIRE-ATLANTIQUE**
**Finale Départementale Natathlon Avenirs**

Compétition réservée: <b>AVENIRS</b>	<b>44170 NOZAY</b> <b>Piscine Municipale route de Nort sur Erdre</b>	Piscine: <b>25 m x 6 couloirs</b>
---	---	--------------------------------------

**Samedi 23 juin 2018**

Proposition sur <a href="http://www.extranat.fr">www.extranat.fr</a> : <b>du Lundi 11/06/2018 au lundi 18/06/2018 à 23h59</b>	Tarif : 3,50€ par engagement	<b>Programme</b> <b>Animation</b>
--	---------------------------------	--------------------------------------

Département: <b>Qualificative</b>	Région: <b>Qualificative</b>	Inter région: <b>Animation</b>	Nationale: <b>Animation</b>
--------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	--------------------------------


**ATTENTION !!!**

- Si les bons de commande ne sont pas validés sur EXTRANAT avant la fermeture, les droits d'engagement seront multipliés par 2, après accord du Président (te) du club
- Si le club n'a pas engagé sur EXTRANAT avant la fermeture, les engagements ne seront pas pris en compte

**Règlement :**

- Compétition ouverte aux avenir. Les nageurs ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, Pass'sport de l'eau, Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions. Le contrôle sera effectué lors des propositions d'engagements sur l'espace ExtraNat.
  - Les nageurs qualifiés à la Finale Régionale ne peuvent pas participer à la Finale Départementale
  - Compétition ouverte aux Avenirs ayant participé obligatoirement au moins à l'un des plots du Natathlon, et ayant réalisé un 200m NL ou 400m NL selon l'année d'âge.
  - Pour toute information sur la finalité du Natathlon et son déroulement (épreuves, mode de qualification, date d'envoi des perf, etc...,) il est souhaitable de consulter les fiches techniques régionales et l'annuel des règlements de l'année en cours de la FFN,
  - Engagements sur 3 épreuves obligatoires par nageur dont obligatoirement le ou le 200 NL selon la catégorie d'âge,
    - Avenirs 1 ère année : 200L épreuve obligatoire, 50 Pap, 50 Dos, 50 Brasse, 50NL.
    - Avenirs 2ème année : 400L épreuve obligatoire, 100 Pap, 100 dos, 100 brasse, 100NL
- De plus, les nageurs ont la possibilité de participer aux deux relais mixte.

**Récompenses :**

- Classement au temps, 1 médaille aux 3 premiers sur chaque épreuve, par catégorie.

**Officiels :**

- Rappel : 1 officiel de 1 à 5 nageurs, 2 officiels de 6 à 10 nageurs et 3 au dessus de 10 nageurs

**PROGRAMME:**

Ouverture des portes  
Début des épreuves

	Dimanche matin		Dimanche après-midi
	8 H 15		13 H 30
	9 H 15		14 H 30
400 m NL	D A 2	100 m NL	D A 2
400 m NL	M A 2	100 m NL	M A 2
200 m NL	D A 1 et -	50 m NL	D A 1 et -
200 m NL	M A 1 et -	50 m NL	M A 1 et -
100 m Brasse	D A 2	100 m Papillon	D A 2
100 m Brasse	M A 2	100 m Papillon	M A 2
50 m Brasse	D A 1 et -	50 m Papillon	D A 1 et -
50 m Brasse	M A 1 et -	50 m Papillon	M A 1 et -
Relais 4 x 50 m 4 N	Mixte	100 m Dos	D A 2
		100 m Dos	M A 2
		50 m Dos	D A 1 et -
		50 m Dos	M A 1 et -
		Relais 4 x 50 m NL	Mixte

Maison des Sports

44 rue R. ROLLAND - Bat C

BP 90312 - 44103 NANTES CEDEX 04

Tél/ 02 28 06 22 77 Mobile/ 06 60 19 76 44

[comite-departemental-natation-44@orange.fr](mailto:comite-departemental-natation-44@orange.fr)

Ouverture bureau le Mardi et Vendredi après midi mobile le mercredi après midi

